

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00340 Numéro SIREN : 533 776 332 Nom ou dénomination : A.R. SYSTEMS
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2024 sous le numéro de dépôt 1195

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL AR SYSTEMS		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		37 Rue Edmond Fariat 10000 TROYES			
SIRET		53377633200017			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				30062023	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	17 000	016	12 674
	Immobilisations corporelles *	028	158 086	030	114 135
	Immobilisations financières * (1)	040	612	042	612
Total I (5)		044	175 698	048	126 809
ACTIF CIRCULANT	Stocks	050	200 492	052	200 492
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	78	066	78
	Créances (2)	068	11 603	070	11 603
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres* (3)	072	5 627	074	5 627
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	82 068	086	82 068
	Charges constatées d'avance*	092	13 864	094	13 864
Total II		096	313 732	098	313 732
Total général (I + II)		110	489 430	112	362 621
PASSIF				Exercice N NET	
				I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	16 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	1 600		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	288 087		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	8 457		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142	314 144	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES	(4) Emprunts et dettes assimilées	156	10 124		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 991		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	28 253		
	Produits constatés d'avance	174	1 108		
Total III		176	48 477		
Total général (I + II + III)		180	362 621		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AR SYSTEMS		Néant ☐		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le		
				3 0 0 6 2 0 2 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	11 132	214	208 627
			217		218	66 675
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	6 510
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	600
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	282 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	33 083
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	92 856
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-18 090
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	57 374
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	935		244	8 921
	Rémunérations du personnel*				250	49 902
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	29 282
	Dotations aux amortissements*				254	18 456
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		60	260	
Total des charges d'exploitation (II)				264	271 785	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	10 627	
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)		294	696	
Produits exceptionnels (IV)				290	20	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	}	300	1
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	1 493	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310	8 457	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	8 457	
Remèterations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324	1 493		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEL (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346	350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648		
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641		
		Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	9 950	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	9 950	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL AR SYSTEMS								Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	17 574	412		414	574	416	17 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	68 115	442	1 123	444	5 646	446	63 592				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	51 206	452		454		456	51 206				
	Matériel de transport	460	33 399	462		464		466	33 399				
	Autres immobilisations corporelles	470	28 734	472	3 457	474	22 301	476	9 889				
Immobilisations financières		480	612	482		484		486	612				
TOTAL		490	199 640	492	4 580	494	28 522	496	175 698				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	9 849	502	3 400	504	574	506	12 674				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	66 870	532	1 253	534	5 646	536	62 476				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	34 197	542	2 915	544		546	37 112				
	Matériel de transport	550	2 598	552	6 680	554		556	9 278				
	Autres immobilisations corporelles	560	23 361	562	4 209	564	22 301	566	5 269				
TOTAL		570	136 875	572	18 456	574	28 522	576	126 809				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1	28 522	28 522											
2				VOIR ANNEXE									
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	28 522	580	28 522	582		584		586		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL		596			598		585		597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AR SYSTEMS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	2 779	381	2 779
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	26 244	380	26 244
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	52 834
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	28 460
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Designation de l'entreprise : SARL AR SYSTEMS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	275 302
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	275 302
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	24 600
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	24 600
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	134 094
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	42 080
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	176 174
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 123 728
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	123 728
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	275 302
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 2 016 3 0 / 0 6 / 2 0 2 3
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOI-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art
38 de l'ann III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

SIREN 533776332

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AR SYSTEMS

ADRESSE (voie) 37 Rue Edmond Fariat

CODE POSTAL 10000 VILLE TROYES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	160

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique TISSERONT Prénom(s) HERVE
Nom marital TISSERONT % de détention 87,5000 Nb de parts ou actions 140,00
Naissance : Date 03/02/1961 N° Département 10 Commune TROYES Pays France
Adresse : N° 37 Voie RUE EDMOND FARIAT
Code Postal 10000 Commune TROYES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

SIREN

5 3 3 7 7 6 3 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AR SYSTEMS

ADRESSE (voie) 37 Rue Edmond Fariat

CODE POSTAL 10000

VILLE TROYES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARI. AR SYSTEMS
Numéro de siret 53377633200017

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Ecart de règlement CLIENT APRR		3
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Ecart de règlement URSSAF DSN		2
Total		13

Désignation de l'entreprise SARI. AR SYSTEMS
 Numéro Siret 53377633200017

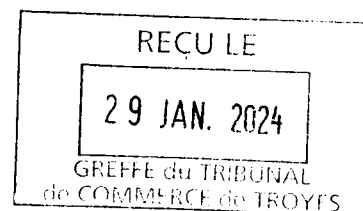
Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Annexe cadre III 2033 C

A - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES										
N° ligne	Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortis- sements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Plus ou Moins-values			Plus-values taxables à 19 %
							Long terme			
							19 %	15 % ou 12.8 %	à 0 %	
1	SYSTEME EXPLOI	574	574							
2	MODELE EPOXY P	660	660							
3	ENS MAT DE DE	994	994							
4	ENS MAT DE DE	573	573							
5	STP8038 + STP801	900	900							
6	DEUX PORTATIFS	539	539							
7	2PORT F2000D + 1	1 304	1 304							
8	ENSEMBLE MICR	151	151							
9	OUTILS DE PROG	203	203							
10	MATERIEL DEMO	324	324							
11	BOITIER QNAP N	670	670							
12	SERVEUR INFO P	2 300	2 300							
13	INTEL POWERED	1 480	1 480							
14	POWEREDGE T11	619	619							
15	CISCO SMALL BU	677	677							
16	IMPRIMANTE CO	802	802							
17	ORDINATEUR INT	822	822							
18	ORDINATEUR XP	1 182	1 182							
19	POWEREDGE T32	2 069	2 069							
20	PC BUREAU INTE	903	903							
21	PC PORTABLE 93	1 397	1 397							
22	QNAP TS1273U+A	5 798	5 798							
23	IPHONE 12 PRO M	840	840							
24	ETUI+PROTECTIO	100	100							
25	OREGANY FAUTE	83	83							
26	FAUTEUIL DOS 72	391	391							
27	RAYONNAGE ST	130	130							
28	RAYONNAGE ST	154	154							
29	2 CHAISES LAUR	147	147							
30	BUREAU + RETO	244	244							
31	2 MEUBLES HAU	309	309							
32	MEUBLE HAUT 2 P	184	184							
33	APPORT ENSEMB	1 000	1 000							
Total		28 522	28 522							

A.R. Systems
Société à responsabilité limitée
au capital de 16 000 euros
Siège social : 37 rue Edmond Fariat
10000 TROYES
RCS TROYES 533 776 332



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 novembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecte le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 457,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 8 457,21 euros

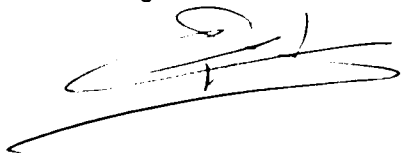
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 296 544,05 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a large, sweeping flourish underneath.